

Les femmes sont en colère. Travailler plus longtemps pour des rentes réduites ? NON merci !

Arguments alarmistes et paternalisme font bon ménage.

Mesdames, la population a besoin de vous : faites-nous des enfants pour que l'avenir de l'AVS soit assuré. Mais s'il vous plaît, vous qui vivez si longtemps, n'en demandez pas trop et acceptez de prendre votre retraite plus tard, vous qui tenez tant à l'égalité. Allons, Mesdames...

Une fois encore, ils veulent nous faire porter le chapeau. Mais nous ne sommes pas d'accord et nous ne nous laisserons pas faire !

- Lors de la 10^{ème} révision de l'AVS, les femmes ont dû payer le « splitting » et le « bonus éducatif » par une augmentation de l'âge de leur retraite de 62 à 64 ans. On nous avait également promis la « retraite flexible » dans le cadre d'une 11^{ème} révision. Aujourd'hui il n'en est rien. La 11^{ème} révision veut obliger les femmes à travailler jusqu'à 65 ans. Et pour empêcher que cela devienne l'objet d'un débat, le président de la Confédération, Pascal Couchepin, fait déjà porter la discussion sur la suite : allonger la vie active pour toutes et tous jusqu'à 66 ans, puis 67 ans, voire plus !
- Autre cible de la 11^{ème} révision de l'AVS: les veuves. Leurs rentes seront remises en cause. C'est une certitude. Les discussions ne portent désormais plus que sur le montant de la facture !
- Quant au 2^{ème} pilier, alors que tout l'édifice est plongé dans une crise structurelle, le Conseil des Etats se surpasse en générosité et propose de baisser le seuil d'entrée de 25'320 francs à 18'990 francs. Ainsi, dans l'immédiat, de nombreuses femmes verseront de nouvelles cotisations aux caisses et verront ainsi leur salaire net diminuer... pour toucher, demain, des rentes incertaines, mais de toute façon ridiculement basses!

Ces mesures détériorent gravement le droit à la retraite des femmes. Elles sont inacceptables.

Aujourd'hui déjà, les retraites de la majorité des femmes sont insuffisantes; elles sont à la fois le reflet des discriminations salariales que les femmes continuent à subir durant toute leur vie professionnelle et la conséquence d'un système de retraites qui ne prend pas assez en compte les tâches domestiques et éducatives.

Et comme si cela ne suffisait pas, Couchepin et le patronat relancent un discours nataliste, nous invitant à faire des enfants pour assurer l'avenir des retraites. On nous berce de belles paroles sur la prise en charge des enfants... sans bien sûr rappeler que nous n'avons toujours pas d'assurance maternité, ni de congé parental et que les moyens pour élargir l'offre de structures d'accueil pour les enfants sont dérisoires !

C'est le comble ! Ceux qui ne tiennent aucun compte du travail gratuit que les femmes fournissent dans le cadre domestique et familial sont les mêmes qui réduisent nos retraites ! Ils veulent une fois de plus nous

discriminer ! Non merci. Les femmes ne sont pas dupes ! Nous en avons assez des promesses non tenues !

Il est temps de nous mobiliser pour faire entendre nos aspirations légitimes !

➤ **Une manifestation ne suffit pas ! Suivant l'exemple de la grève des femmes du 14 juin 1991, nous proposons l'organisation d'une journée d'action et de grève dans la suite de cette première manifestation.**

➤ **La 11^{ème} révision de l'AVS est inacceptable. Il est donc nécessaire qu'un double référendum soit lancé : contre la 11^{ème} révision et contre la suspension de l'indice mixte.**

➤ **Et comme pour les femmes, le 2^{ème} pilier ne permettra jamais de garantir des rentes suffisantes, nous appelons à ouvrir largement le débat pour envisager une sortie du système des trois piliers et un renforcement de l'AVS.**

Nous femmes soussignées, sommes décidées à nous mobiliser à nous battre contre une nouvelle péjoration du niveau de vie de la majorité des retraitées et pour l'application de l'article de la Constitution fédérale qui garantit une rente suffisante pour vivre à toute personne retraitée !

**NON à l'élévation de l'âge de la retraite! NON à la baisse des rentes !
POUR un système de retraites répondant aux besoins de toutes et tous !**

Pour signer, envoyez votre nom, prénom et fonction à femmes.retraites@bluemail.ch ou à M. Bovolenta, SSP, Secrétariat central, CP 1360, 1001 Lausanne jusqu'à fin septembre. MERCI.